

## Tarification pour déposer une demande de révision

- valeur inférieure à 500 000\$	75 \$
- valeur égale ou supérieure à 500 000\$, mais inférieure à 1 000 000\$	200 \$
- valeur égale ou supérieure à 1 000 000\$, mais inférieure à 2 000 000\$	300 \$
- valeur égale ou supérieure à 2 000 000\$, mais inférieure à 5 000 000\$	500 \$
- valeur égale ou supérieure à 5 000 000\$	1 000 \$

*\* Nouvelle tarification depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019*